Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der SGUF = Archéologie

suisse : bulletin de la SSPA = Archeologia svizzera : bollettino della

SSPA

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 7 (1984)

Heft: 2: Canton Neuchâtel

Artikel: Révision du gisement du Col des Roches (Le Locle) : éléments

nouveaux

Autor: Cupillard, Christophe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-6413

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Révision du gisement du Col des Roches (Le Locle):

éléments nouveaux

Dans un article récent consacré au Néolithique ancien dans l'Est de la France, les auteurs insistaient sur la nécessité de »réviser l'ensemble du matériel récolté autrefois à l'abri du Col des Roches« dont une des particularités était de receler un niveau à trapèzes¹. Cette mise au point, rendue souhaitable en raison de l'ancienneté des fouilles (1928) et de l'importance du gisement pour éclaircir les modalités de passage du Mésolithique au Néolithique dans cette portion du Haut Jura, fut

commencée par nos soins dès 1981 dans le cadre d'un mémoire de maîtrise de l'Université de Besançon, sous la responsabilité des professeurs Egloff, Millotte et Thévenin.

Son état d'avancement permet d'ores et déjà d'apporter de nouvelles données sur ce site mésolithique doublement exceptionnel: il fut le premier de cette nature à être révélé en Suisse² et reste, jusqu'à présent, le seul connu en stratigraphie dans le canton de Neuchâtel.

Contexte géographique et géologique

Jusqu'alors, cet aspect n'avait été que très peu abordé, et si la localisation exacte du site ne posait pas de problème, on ne s'était guère appesanti sur l'étude topographique et géologique dont certains points méritent d'être développés.

Rappel de localisation et cadre physique local

Situé sur le territoire de la commune du Locle, l'abri, creusé à la base des falaises kimméridgiennes du Col des Roches, orienté au Nord-Est, se trouve à l'intersection des coordonnées 545,40–211,50 (feuille Le Locle no 1143 de la carte nationale de la Suisse au 1/25000), à l'altitude de 938 m, dominant d'une quinzaine de mètres la dernière maison avant l'entrée du tunnel routier, côté sud.

Au sein de ce que les géologues ont coutume d'appeler le Faisceau helvétique, ou plus communément le Haut Jura, la ville du Locle occupe le fond d'un synclinal fermé de direction nord est - sud ouest, d'altitude moyenne légèrement inférieure à 1000 m, encadré à l'est et au sud par l'anticlinal de Sommartel, au nord et au nord ouest par celui de Pouillerel qui le sépare de la vallée du Doubs. Cette configuration topographique ne facilite évidemment pas une circulation transversale. Dans certains cas cependant, des accidents tectoniques ont pu libérer des passages dans ces obstacles que constituent les

plis jurassiens. Tel a été le cas pour le Col des Roches, échancrure dont l'existence s'explique par un décrochement transversal de la chaîne du Pouillerel³. Porte ouverte sur la vallée du Doubs, le Col des Roches a été fréquenté assidûment au cours de l'histoire récente du Locle⁴. On ne s'étonnera donc pas de la présence à cet endroit d'une occupation préhistorique, certainement saisonnière du reste, compte tenu des conditions climatiques qui règnent dans cette région et à cette altitude⁵.

Contexte géologique

Notre propos n'a aucun but exhaustif: nous ne traiterons de la géologie que dans son rapport étroit avec l'archéologie en émettant quelques hypothèses sur la provenance de certains matériaux lithiques utilisés dans le gisement du Col des Roches, en particulier la chaille et le silex. Bien que, d'une part, aucune détermination pétrographique n'ait été effectuée sur ces matières premières et que d'autre part, aucune prospection n'ait été conduite par nos soins pour retrouver des gîtes potentiels, il est probable qu'une origine locale soit envisageable pour la chaille bien sûr, mais aussi pour le silex. Effectivement, certains éléments sérieux nous permettent de penser avec H. Bühler, géologue6, qu'un type de silex au moins provient de la molasse marine ou de la gompholite locale, c'est-à-dire des dépôts d'âge tertiaire du val du Locle correspondant à l'helvétien.

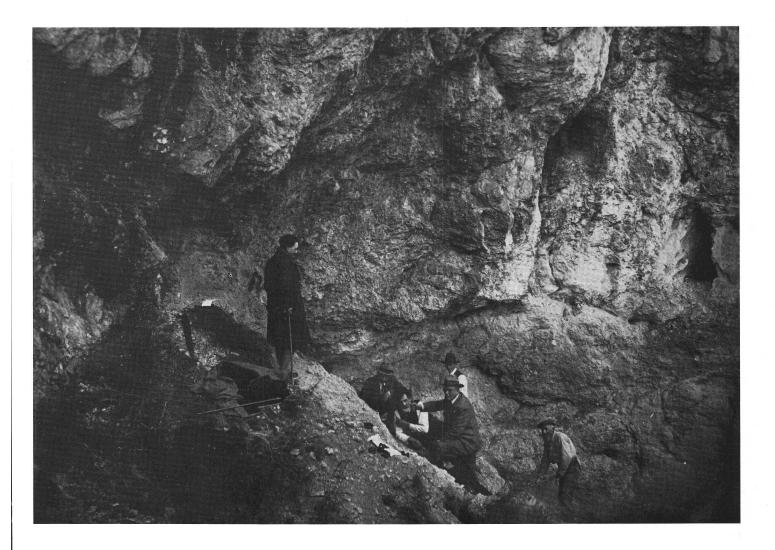
Historique des recherches

Tenter de démêler l'écheveau des différentes recherches menées sur un gisement préhistorique tient souvent de la gageure, surtout lorsque sa découverte remonte à plus de cinquante ans et que de nombreux chercheurs s'v sont succédé. Il est des exceptions partout; le Col des Roches en est une remarquable. La précision de certains faits étonnera sûrement; elle s'explique par la richesse de la documentation que nous avons consultée, tant au Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel qu'au domicile de M.R. Mignerey, dans les archives de son grand-père, Louis-Eugène Chapuis, inventeur du site du Col des Roches7.

La découverte et les premières explorations (du 2 novembre 1926 au 6 octobre 1927)

2 novembre 19268: Louis-Eugène Chapuis, lieutenant des douanes à Morteau (Doubs, France), enrichit son palmarès de »prospecteur« par un nouveau site préhistorique, au Col des Roches. Laissons-le présenter sa découverte: »En novembre, j'ai trouvé par hasard en passant au Col des Roches (Suisse), une nouvelle station préhistorique dans la propriété de Mme Picard. En quelques instants, j'ai ramassé, au pied de l'éboulis de cendres qui subsiste encore avec une épaisseur de 3 ou 4 mètres, des couteaux de silex et un andouiller d'élan portant des traces de travail...9«.

6 octobre 1927¹⁰: M. Piroutet et P. Vouga se rendent au Col des Roches en compagnie de L.-E. Chapuis pour juger



de l'importance du site. L'archéologue neuchâtelois obtient alors l'interruption des travaux du chercheur français. Les observations faites au cours de cette visite sont publiées dans plusieurs articles signés M. Piroutet. Dans l'un d'eux, ce dernier donne une stratigraphie du gisement comportant six niveaux principaux¹¹.

Niveau A: 0 -2 m groise

B: 2 -2,25 m couche archéologique

C: 2,25-2,55 m assise stérile D: 2,55-3,20 m couche archéologique

E: 3,20-3,50 m groise stérile

F: 3,50-5,50 m couche archéologique

Selon lui, deux grandes périodes d'occupation peuvent être discernées: la première, qualifiée d'Azilio-Tardenoisienne, correspond au niveau F sans poterie, riche en lames à coches et en lamelles »d'aspect magdalénien«; la seconde, rattachable au Néolithique ancien de la classification de P. Vouga¹², regroupe les niveaux B et D où la pote-

rie, présente dès la base de la couche D et associée aux lamelles encochées, livre en outre de petits boutons (appliques) coniques ou allongés et, fait remarquable, des anses de taille réduite.

La fouille de P. Vouga (du 15 juin au 14 juillet 1928) (fig. 1)

A la fin de l'année 1927, le site du Col des Roches est déjà officiellement classé par les autorités neuchâteloises. Grâce aux crédits accordés par la Commission neuchâteloise des fouilles et grâce à la subvention d'un mécène de Genève, L. Cramer, P. Vouga fait entreprendre une fouille qui durera un mois. Le livre de fouille nous permet d'avoir une idée précise de la conduite des travaux. A ce propos, plusieurs points méritent d'être signalés¹³.

a) Le décapage: les niveaux sont décapés successivement pour éviter toute

fig. 1 Fouille P. Vouga, 16 juin 1928. Grabung P. Vouga am 16. Juni 1928. Scavi P. Vouga il 16 giugno 1928.

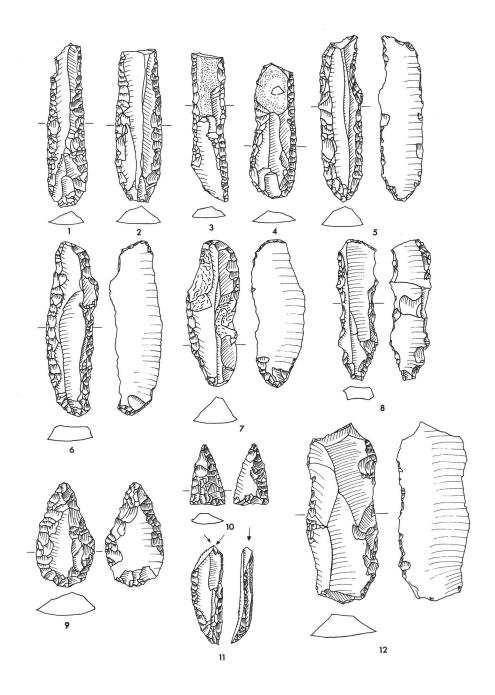


fig. 2 Col des Roches. Matériel lithique. Niveau I. (nos 1, 2, 3, 5, 8, 9, 11: Musée cantonal d'Archéologie, Neuchâtel; nos 4, 6, 7, 10, 12: Collection R. Mignerey). Ech. 2:3. Dessin C. Cupillard. Steinwerkzeuge aus Schicht I. Utensili di silex dello strato I.

pollution des niveaux supérieurs dans les niveaux inférieurs. D'autre part, un témoin de la coupe est laissé en place.

b) L'enregistrement des données: deux solutions sont retenues pour l'enregistrement des objets exhumés: une numérotation par ordre chronologique de découverte, soit individuelle, soit collective: un lot d'objets portera ainsi un numéro. Dans ces deux cas, ces numé-36 ros figurent sur un inventaire des pièces

numérotées; une grosse partie du matériel, enfin, est inventoriée sous le vocable de pièces non numérotées, distribuées dans des cartons portant seulement l'indication de leur provenance (couche). Cette précision est d'importance; elle modifie, en effet, sensiblement le nombre d'objets sortis de cette fouille et le chiffre de 360 artefacts, rencontré couramment dans la littérature¹⁴, doit être majoré.

c) La connaissance de la stratigraphie: aucune coupe, malheureusement, n'a été levée sur ce gisement; nous ne possédons pour tout document graphique que des photographies qui, du reste, donnent une idée artificielle des couches, compte tenu de la méthode de fouille appliquée. Notre connaissance de la stratigraphie se borne donc à la description qu'en a faite P. Vouga et qui constitue, pour l'heure, en l'absence de fouilles modernes, notre seule référen-

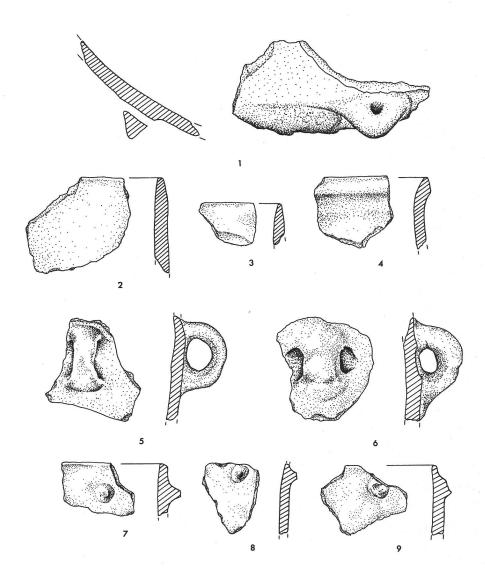


fig. 3 Col des Roches. Céramique. Niveaux I et III (Collection R. Mignerey). Ech. 2:3. Dessin O. Simonin. Keramik aus den Schichten I und III. Ceramica dei strati I e III.

ce. Nous la reprenons intégralement telle qu'elle a été publiée en 193015.

Niveau 0:

0 -2,10 m groise 2,10-2,70 m couche archéologique 2,70-2,90 m assise stérile 2,90-3,55 m couche archéologique 3,55-3,60 m cendres-graviers

3,60-4,10 m couche archéologique 4,10-4,40 m couche archéologique 4,40-4,55 m couche archéologique

4,55-4,95 m couche archéologique

Les conclusions données par L. Reverdin d'après l'étude du matériel sont les suivantes16.

Les niveaux inférieurs (IV à VII) appartiennent à une même période culturelle d'occupation¹⁷; corrélable au niveau F de M. Piroutet, cet ensemble d'une puissance d'1,35 m, caractérisé par l'absence de poterie, est attribué à un Mésolithique à affinités tardenoisiennes certaines et à réminiscences aziliennes douteuses.

De loin le plus important par le nombre et la nature des objets qu'il renferme (plus de 800 avec lamelles et lames retouchées ou encochées, trapèzes...), le niveau III (niveau D de M. Piroutet) est rattaché, en raison de l'existence de quelques éléments céramiques dont plusieurs anses véritables, à un Néolithique à caractère archaïque par son industrie lithique, à faciès plutôt ancien et à réminiscence tardenoisienne.

Bien séparé du niveau précédent par une assise stérile de 0,20 à 0,30 m, le niveau I (niveau B de M. Piroutet) à poterie avec anse véritable et mamelon non perforé, s'en différencie, typologiquement, par le style de son industrie lithique: pointes de flèches à retouches envahissantes, grandes lames retouchées. Selon P. Vouga, quatre hypothèses peuvent être retenues pour situer cet horizon. Il peut s'agir, d'une part, soit d'un Néolithique ancien, soit d'un Néolithique moyen; d'autre part, soit d'un Néolithique terrestre différent du Néolithique lacustre, soit enfin d'un niveau de l'âge du Bronze.

La fouille du Club jurassien (Section de La Chaux-de-Fonds NE)

A la suite des travaux de P. Vouga, aucune fouille sérieuse n'est engagée sur le gisement. Une certitude s'impose cependant: la prospection clandestine se poursuit, malgré le classement officiel du site et l'interdiction d'y pratiquer toute excavation. Ainsi, les explorations de L.-E. Chapuis ne cessent qu'en 1933, année de son départ de la ville de Morteau¹⁸.

Il faut attendre les années 50 pour qu'une autorisation de fouille officielle soit demandée par la section du Club jurassien de La Chaux-de-Fonds et délivrée par S. Perret, archéologue cantonal qui, soucieux de préserver ce qui subsiste du site, restreint les investigations aux déblais des anciennes fouilles. De cette étape des travaux au Col des Roches, peu de renseignements nous sont parvenus et la documentation est encore insuffisante pour déterminer la date exacte des travaux (certainement 1956), la nature des vestiges exhumés et, corrélativement, leur lieu de conservation¹⁹.

Les collections archéologiques

Corollaire à toute mise au point de ce genre, la recherche des différentes collections archéologiques constituées depuis l'invention du site est une tâche obligatoire, souvent ingrate, qui requiert un temps parfois assez long. Pour le Col des Roches, notre patience a été récompensée. En effet, de nombreux matériaux inédits viennent compléter, aujourd'hui, les collections anciennement connues dont le lieu de conservation ne pose plus de problème – comme, par exemple, celle du Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel. D'autre part, certains lots d'objets sont en passe d'être redécouverts; ils viendront enrichir un ensemble déjà riche de plus de 2300 pièces (silex, tessons, etc.).

La collection R. Mignerey (Meylan, Isère, France)

Propriété de M.R. Mignerey²⁰ qui la tient de son grand-père, L.-E. Chapuis, inventeur du site, cette vaste collection (quantitativement aussi importante que celle du Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel) a été retrouvée par nos soins en 1983. Tout à fait inédite, elle rassemble plus de 1100 objets parmi lesquels l'industrie lithique (débitage et outillage) et le matériel céramique sont bien représentés avec respectivement 756 pièces et 123 pièces (fig. 2-4). Malheureusement pour nous, les conditions de leur récolte empêchent de les attribuer avec certitude aux niveaux archéologiques relevés par M. Piroutet ou P. Vouga, exception faite toutefois pour quelques-uns, remarquables, décrits précisément par l'archéologue salinois: c'est le cas pour une plaquette de schiste ocrée provenant du niveau F²¹, ou pour d'autres qui, par comparaison typologique, peuvent être replacés assez sûrement dans un niveau précis (comme, par exemple les pointes de flèches à retouches envahissantes ou les lames épaisses bien retouchées; fig. 1 nos 4, 6, 7, 10, 12).

La collection du Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel

Formant la plus grosse partie du matériel récolté durant la campagne de fouille en 1928, cet ensemble a été conservé presque intégralement depuis l'inventaire qu'en a fait P. Vouga²²: une cinquantaine de pièces manquantes seulement sont à dénombrer. Ont-elles été perdues? Ont-elles été prélevées pour garnir les vitrines d'autres musées? Ces questions restent en suspens. Quoiqu'il en soit, cette collection qui fut à l'origine de la publication de L. Reverdin, ne compte pas moins de 1131 objets partagés entre l'industrie lithique, débitage et outillage (1036 pièces); les vestiges osseux, travaillés ou non (52 pièces); la

céramique (35 tessons); les autres catégories de vestiges, galets, ocre, etc. (7 pièces). Stratigraphiquement bien situés pour la majorité (61 pièces seulement ont une provenance inconnue), ils se répartissent de la manière suivante dans la stratigraphie de L. Reverdin.

Niveau 0:	1
I:	15
III:	864
IV:	105
V:	18
VI:	40
VII:	19
IV-VI:	8

La collection du Musée d'Histoire de Berne

L'existence de cette collection²³ nous a été révélée par deux articles datés de 1932²⁴. Envoyé en 1931 à O. Tschumi, alors conservateur du Musée d'Histoire de Berne, par le Dr. A. Bühler de La Chaux-de-Fonds, en même temps que plusieurs ossements d'animaux, ce modeste lot de 8 silex a certainement été recueilli pendant les fouilles de P. Vouga, le 3 juillet 1928²⁵, sans qu'aucune indication stratigraphique ne fût apportée. Typologiquement, ces artefacts pourraient appartenir aux niveaux inférieurs de l'abri (III à VII de P. Vouga).

Les collections du Musée d'Histoire du Locle NE et du Musée national de Zurich; la collection R. Cramer

Ces ensembles ont été constitués à partir du matériel des fouilles de P. Vouga, N'ayant pas été pris en compte dans la publication de L. Reverdin (l'outillage lithique, en particulier, n'a pas été dessiné), ils présentent donc un caractère inédit.

La collection du Musée d'Histoire du Locle NE: léguée à la Ville du Locle en 1929, cette collection comptait à l'origine 64 pièces. Certaines ont disparu, elles sont au nombre de 14. Les 50 objets subsistant appartiennent aux niveaux III (41) et IV (9) de P. Vouga.

La collection du Musée national de Zurich: Lot de 50 objets appartenant tous à la couche III de P. Vouga, il n'a subi aucun prélèvement. La collection est donc complète.

La collection R. Cramer (Pressy. Vandoeuvres GE): Offerte à L. Cramer en remerciement de l'aide financière apportée pour la fouille de P. Vouga, cette collection, dont le nombre de pièces est estimé à une cinquantaine, n'a pas encore dévoilé tous ses secrets. Nous avons cependant l'espoir de l'étudier sous peu²⁶.

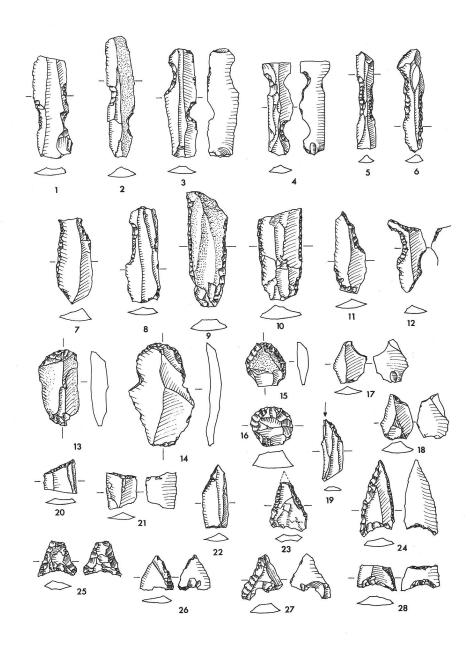


fig. 4
Col des Roches. Matériel lithique.
Niveau III (Collection
R. Mignerey). Ech. 2:3. Dessin
C. Cupillard.
Steinwerkzeuge aus Schicht III.
Utensili di silex dello strato III.

Les collections du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève et du Muséum d'Histoire naturelle de Genève

La faune recueillie pendant la fouille de P. Vouga, publiée en 1930 par L. Reverdin, n'a pas encore fait l'objet d'un nouvel inventaire de notre part. Nous noterons simplement que, d'une part, les ossements déterminés par L. Reverdin, d'autre part, la faune malacologique étudiée par J. Favre sont conservés respectivement au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève et au Muséum d'Histoire naturelle de la même ville.

Autres collections

Diverses collections, connues par notre documentation, sont potentiellement retrouvables. Généralement peu importantes, elles méritent d'être recherchées. A ce propos, on peut citer: La collection Picard (Le Locle NE): D'après P. Vouga, M. Picard, qui exploitait la carrière à l'emplacement du site, possédait des ossements de la couche supérieure que nous connaissons assez mal en raison des perturbations qu'elle a subies (travaux de carrière, sondage de L.-E. Chapuis)²⁷.

La collection L. Lacroix (Pontarlier, France): Collaborateur de L.-E. Chapuis, L. Lacroix, douanier à Morteau (Doubs, France) puis à Pontarlier, fouilla au Col des Roches et y récupéra une cinquantaine d'objets dont la liste nous est parvenue²⁸.

Aperçu du matériel archéologique

De la diversité et de la richesse des collections, il ressort que le Col des Roches est un gisement très important. Aussi nécessite-t-il une étude critique approfondie qui, en raison de l'ancienneté des travaux et malgré le caractère »avant-gardiste« de la fouille de P. Vouga, oblige à beaucoup de prudence puisqu'elle est essentiellement fondée sur la typologie. A l'heure actuelle, cette étude n'est pas achevée: une méthode d'analyse du matériel doit être mise sur pied et la recherche d'éléments de comparaison n'a pas été menée de manière systématique et poussée. Ces réserves étant posées, il est néanmoins possible d'appréhender un peu mieux la nature des différentes occupations mises en évidence par P. Vouga dont la stratigraphie et les observations sont, de loin, les plus fiables.

Le niveau I (P. Vouga) ou niveau B (M. Piroutet)

Passablement bouleversé par les travaux de carrière et les différents sondages de L.-E. Chapuis, ce niveau a livré relativement peu de matériel. La faune, représentée principalement par le cerf, le boeuf et le mouton (ou la chèvre), où le chamois et le castor sont signalés²⁹, est associée d'une part à une industrie lithique numériquement pauvre dont les éléments les plus caractéristiques sont des lames courtes et épaisses bien retouchées et des pointes de flèche à retouches envahissantes (fig. 2); d'autre part, à une céramique³⁰ qui, d'après les descriptions de L. Reverdin et de M. Piroutet, comporte de petits mamelons coniques non perforés et des anses véritables (fig. 3).

A partir de ces quelques éléments, l'appartenance de ce niveau à un Néolithique moyen de type Cortaillod ne fait guère de doute. La présence de l'anse véritable ferait du reste pencher pour le faciès du Vallon des Vaux.

Le niveau III (P. Vouga) ou niveau D (M. Piroutet)

Niveau le plus riche et le plus intéressant, il offre certainement l'opportunité de saisir le passage du Mésolithique au Néolithique. Effectivement, dans un

contexte lithique nettement mésolithique final, la céramique fait son apparition, dès la base du niveau, pour M. Piroutet³¹; dans sa partie supérieure, d'après les observations faites par P. Vouga³². Les quelques tessons recueillis, parmi lesquels on notera la présence de l'anse et du mamelon conique non perforé, s'apparentent indubitablement à ceux du niveau I (fig. 3). Numériquement, l'industrie lithique occupe la première place: 633 objets, par exemple, sur les 665 répertoriés pour ce niveau dans la collection du Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel. Le débitage de type Montbani³³ y est prépondérant et la technique du microburin est attestée. L'outillage est constitué principalement par des lamelles à coches, des lames ou lamelles retouchées, des grattoirs de différents types: grattoir sur éclat, grattoir discoïde. L'association fléchette à base concave-trapèzes doit être soulignée (fig. 4). L'industrie osseuse, quant à elle, se signale en outre par l'existence de lissoirs, d'une crache de cerf perforée et d'extrémités d'andouillers de cerf polis. Le cerf, d'ailleurs, avec le sanglier, domine largement le cortège faunistique où l'on constate l'apparition d'espèces domestiques: chèvre ou mouton34.

Typologiquement, cet ensemble est rattachable au Tardenoisien à »faciès à lames à coches, flèches à tranchant transversal et harpons en bois de cerf«35. Il peut être comparé à des niveaux reconnus précisément en stratigraphie dans des gisements fouillés récemment.

France

- Niveau 3 de l'abri du Culoz (Ain)36.

- Couche 5 des abris des Bavans (Doubs)³⁷. C'est certainement du niveau III du Col des Roches que provient la pointe de Bavans (fig. 3. no 24).

24).

- Niveau C2 de l'abri de Gigot (Bretonvillers. Doubs)³⁸.

- Niveau H de l'abri de Mannlefelsen (Oberlarg, Haut Rhin)³⁹.

Suisse

- Niveau C1 de l'abri de Liesbergmühle (Liesberg BE)⁴⁰.

 Niveaux 1 et 2 de l'abri de Birsmatten (Nenzlingen BE)⁴¹.

- Niveau mésolithique supérieur de l'abri de la Cure (Baulmes VD)⁴².

Les niveaux IV-VII (P. Vouga) ou niveau F (M. Piroutet)

Regroupés par P. Vouga qui les considérait comme appartenant à la même culture, ces niveaux n'ont pas donné un matériel abondant et significatif. L'industrie lithique, quoiqu'apparentée à celle du niveau III par le style de débitage (Montbani) et par l'outillage qui compte quelques lames et lamelles retouchées et encochées ainsi que quelques grattoirs dont un denticulé et l'autre sur éclat, ne possède pas d'éléments spécifiques qui permettraient de la définir plus précisément. Le seul trapèze existant est malheureusement d'une provenance douteuse. De la même manière, l'industrie osseuse est peu évocatrice (andouillers de cerf, lissoirs). La faune elle-même est pauvre; l'ours, le cerf, et curieusement la chèvre ou le mouton sont les seuls mammifères rencontrés. La seule originalité de cet ensemble provient, d'une part, de l'absence de céramique, d'autre part, de la présence d'un galet de schiste enduit d'ocre sur ses deux faces, dont nous ne connaissons pas d'équivalent dans d'autres sites de cette nature.

Conclusion

Fouillé il y a plus de 50 ans, le gisement du Col des Roches, en raison de son importance scientifique, méritait une révision complète. Les quelques points développés ici suffisent à montrer combien cette entreprise était nécessaire, combien elle pouvait s'avérer fructueuse: de nombreuses collections ont été retrouvées, en particulier celle constituée par L.-E. Chapuis, inventeur du site. C'est par une étude d'ensemble de tous les matériaux disponibles que la nature du gisement pourra être définie plus explicitement. Ce travail n'est pas achevé et nos n'avons donné ici que les résultats d'une étape de la recherche. Néanmoins, une évidence s'impose: le Col des Roches, au même titre que l'Abri de la Cure (Baulmes VD), est un gisement clef pour comprendre le passage du Mésolithique au Néolithique. De ces modalités de passage, tout n'a pas été résolu. Espérons que notre travail, en cours d'achèvement, dissipera ces points d'ombre.

¹ A. et C. Thévenin, Le Néolithique ancien dans l'Est de la France: Etat des recherches. Arch. Gandenses 21: Progrès récents dans l'étude du Néolithique ancien. Actes du colloque international de Gand. 21 et 22 mai 1982 (Brugge 1983).

M. Egloff, Etapes de la recherche archéologique dans le canton de Neuchâtel. HA 11,

1980, p. 92-100.

J. Favre et P. Bourquin, Environs du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Guide géologique de la suisse V: Suisse occidentale (1934), excursion no 8, p. 356-365.

4 F. Faessler, Histoire de la ville du Locle des origines à la fin du XIX siècle (1960).

D. Mathieu, Le climat dans le Haut Doubs, in: Bidault et al., La Haute vallée du Doubs (1981) p. 29-36.

H. Bühler, Une station préhistorique au Col. Feuille d'avis des Montagnes no 154, 5 juillet

1928, p. 3.

- Nous remercions M.R. Mignerey de nous avoir permis d'étudier cette documentation
- Lettre de L. Martin à L.-E. Chapuis, datée du 3 novembre 1926, conservée dans les archives de M.R. Mignerey.
- Brouillon de lettre de L.-E. Chapuis à E. Fournier, datée du 13 janvier 1927, conservée dans les archives de R. Mignerey.

Carte de P. Vouga à L.-E. Chapuis, datée du 3 octobre 1927.

M. Piroutet, Contribution à l'étude du Robenhausien ancien dans les hautes montagnes du Doubs. Bull. de la Société préhistorique française 25, 1928, p. 124-128.

Vouga, Le néolithique lacustre ancien

P. Vouga, Carnet de fouille du Col des Roches. 18 p. dactylographiées (1928). (Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel.)

R. Gigon, Inventaire spéléologique de la Suisse. I. Canton de Neuchâtel (1976) p. 11615 L. Reverdin, La station préhistorique du Col des Roches près du Locle (Neuchâtel). ASSP 22, 1930, p. 141-158.

L. Reverdin (note 15) p. 157.

P. Vouga, Rapport sur les fouilles au Col des Roches. ASSP 20, 1928, p. 105-106.

Information orale donnée par M. M. Chapuis (Belfort, France), fils de L.-E. Chapuis. -Anonyme: Nouvelles découvertes préhistoriques, dans: Le Pontissalien, 19 octobre

Lettre de M.-R. Sauter à S. Perret, datée du 28 février 1956, conservée au Musée cantonal

d'Archéologie à Neuchâtel.

Nous remercions M.R. Mignerey de nous avoir laissé tout le loisir d'étudier cette collection qui, aujourd'hui se trouve au Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel.

Piroutet (note 11) p. 125.

Vouga (note 13) p. 14-18.

Nous remercions M.K. Zimmermann, conservateur, d'avoir prêté momentanément ces objets au Musée cantonal d'Archéologie.

Anonyme: Rapport sur le Col des Roches. ASSP 24, 1932, p. 14. - O. Tschumi, Die archäologische Abteilung. Jahrb. des Bernischen Historischen Museums in Bern 12, 1932, p. 136-137.

Bühler (note 6).

²⁶ M.R. Cramer, que nous remercions de son chaleureux accueil, nous a promis de faire tout son possible pour retrouver cette collection familiale.

Reverdin (note 15) p. 155. Lettre de L. Lacroix à L.-E. Chapuis, datée du 9.12.1932, conservée dans les archives de

R. Mignerey.

M. Piroutet, Sur le persistance du chamois au Néolithique dans la chaîne du Jura. Compte rendu sommaire de la société géologique de France (1927) p. 183-184.

Pour l'instant, aucun tesson disponible à l'étude ne peut être attribué avec certitude à

un niveau. La céramique dessinée provient donc soit du niveau I, soit du niveau III.

Piroutet (note 11) p. 125.

Vouga (note 13) p. 3

J.-G. Rozoy, Typologie de l'Epipaléolithique. Bull. de la Société préhistorique française 65, 1968, p. 335-364.

Reverdin (note 15) p. 156.

Das Mesolithikum in: UFAS 1 (1968) p. 123-144.

R. Vilain, Le gisement de Sous Balme à Culoz (Ain) et ses industries microlithiques. Documents des Laboratoires de géologie de la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon 13 (1966).

G. Aimé. Les abris sous roche de Bayans (Doubs). Bull. de la Société d'Emulation de Montbéliard 77, 1981, p. 25-60. - id. Bavans Préhistorique. Strati. Travaux archéologiques

8 (1983).

A. Thévenin, Rochedane. l'Azilien, l'Epipa-léolithique de l'Est de la France et les civilisations épipaléolithiques de l'Europe occidentale. Mémoire de la Faculté des Sciences sociales, Strasbourg, Ethnologie, t.2 (1982) p. 740-749.

Thévenin (note 38) p. 732-740.

A.B. Hofmann-Wyss, Liesbergmühle VI. Eine mittelsteinzeitliche Abristation im Birstal. Schriften des Seminars für Urgeschichte der Universität, Bern (1978).

H.-G. Bandi et al., Birsmatten, Basisgrotte.

Acta Bernensia 1 (1963).

42 M. Egloff, Huit niveaux archéologiques à l'abri de la Cure (Baulmes, canton de Vaud). Ur-Schweiz 21, 1967, p. 53-64. - Arl. Leroi-Gourhan et M. Girard, L'abri de la cure à Baulmes (Suisse). Analyse pollinique. ASSPA 56, 1971, p. 7-16.

Bestandesaufnahme des Abri du Col des Roches (Le Locle): Neue Elemente

Eine sorgfältige Bestandesaufnahme und Forschungsgeschichte zeigt, dass der Abri vom Col des Roches einer der wichtigsten

Fundplätze ist, die den Übergang vom Mesolithikum zum Neolithikum erhellen können. Zahlreiche, bisher unedierte Funde

und Grabungsunterlagen ergänzen dieses neue Bild.

Inventario dell'Abri du Col des Roches (Le Locle): elementi nuovi

L'inventario meticoloso e la storia delle ricerche dimostrano, che l'Abri del Col des Roches è uno dei piu importanti per elucidare il periodo di transizione dal mesolitico

al neolitico. Numerosi oggetti nuovi e documenti ancora inediti sottolineano questa idea. S.S.

Quinzième canton par sa superficie, Neuchâtel abrite sur un territoire de 800 km² toutes les phases de l'évolution humaine connues en Suisse occidentale. La diversité de ses paysages (Vignoble, Vallées, Montagnes) offre à l'homme des conditions d'habitat contrastées, plus ou moins favorables du Paléolithique à l'époque actuelle. Si les vestiges archéologiques les plus abondants se situent au voisinage du lac, le Jura n'en est nullement dépourvu: que l'on songe aux grottes paléolithiques de Cotencher (Rochefort) et du Bichon (La Chaux-de-Fonds); à l'abri mésolithique du Col des Roches (Le Locle); aux tumulus hallstattiens et aux villas romaines du Valde-Ruz.

Une longue tradition de recherche archéologique a illustré les noms des Desor, Troyon, Vouga (trois générations d'archéologues!), Wavre, attachés aux sites éponymes de Cortaillod, Auvernier, La Tène. Dès 1962, de gigantesques travaux de génie civil, essentiellement la 2e correction des eaux du Jura et la construction de la route nationale 5, ont livré des trouvailles si abondantes que l'actuel Musée d'archéologie, craquant de toutes ses coutures, n'est plus à même de les accueillir. Les expositions »Un village de 6000 ans« (Neuchâtel et Schaffhouse, 1979–1980) et »500 siècles d'archéologie neuchâteloise« (La Chaux-de-Fonds et Zurich, 1980–1981), le film »Cortaillod, le village englouti« (TV suisse romande, 1983) ont offert un premier reflet de l'époque faste où Service cantonal d'archéologie et Séminaire de préhistoire de

l'Université se sont alliés en vue d'une quête du passé requérant la collaboration des techniciens de fouille, restaurateurs, graphistes, naturalistes, informaticiens.

En 1866, Neuchâtel accueillait le premier Congrès international de préhistoire (alors baptisée »paléoethnologie«). Relisons le compte-rendu de ces mémorables journées: »Le 25 août matin, les membres du Congrès se sont rendus, sous la direction de M.E. Desor, à Auvernier. Ils ont trouvé là deux habiles explorateurs des palafittes, le pêcheur de M. Desor et celui de M. Clément. Il faisait un peu de vent, mais comme la baie d'Auvernier est très-protégée, on a très-bien reconnu la station de l'âge de la pierre plus près du bord, et celle de l'âge du bronze plus développée et plus avant dans le lac. Divers fragments de poterie ont été retirés avec la pince, et la drague a ramené de nombreux débris d'ossements, de fruits, de vases etc., parmi lesquels s'est trouvé une espèce de bouton en bronze.

L'après-midi on devait aller visiter la station de La Tène, de l'âge du fer, mais l'état du lac ne l'a pas permis«.

En juin 1984, le pays de Neuchâtel n'offrira pas de »pêche lacustre« aux membres de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie. Mais comme en 1866, les résultats les plus récents des fouilles qui s'y déroulent, ainsi que le charme du lac, des forêts, du vin du terroir agrémenteront la réunion des archéologues.



Der Kanton Neuenburg steht nach seiner Grösse an 15. Stelle; auf seinen 800 km² finden sich alle Entwicklungsstufen der Menschheit, die im westlichen Teil unseres Landes bekannt sind. Die Verschiedenartigkeit der Landschaft – Seeufer, Weinberge, Täler, Berge und Höhen – bietet seit der Altsteinzeit bis heute verschiedenartigsten, mehr oder weniger günstigen Siedlungsraum. Zwar kamen bis jetzt die meisten archäologischen Denkmäler und Hinterlassenschaften in der Nähe des Neuenburger Sees zutage, aber auch der Jura ist keineswegs fundarm, denken wir etwa an die paläolithischen Höhlen von Cotencher (Rochefort) und vom Bichon (La Chaux-de-Fonds), an den mesolithischen Abri vom Col des Roches (Le Locle) oder an die Hallstatt-Grabhügel und die römischen Villen des Val-de-Ruz.

Die archäologische Forschung des Kantons blickt auf eine mehrere Generationen umfassende Tradition zurück. Die Namen Desor, Troyon, Vouga und Wavre sind eng mit den namengebenden Fundorten Cortaillod, Auvernier und La Tène verbunden. Seit 1962 haben durch gewaltige Bauarbeiten veranlasste Grabungen – vor allem die 2. Juragewässerkorrektion und der Bau der N5 – derart zahlreiche Funde geliefert, dass das jetzige archäologische Museum aus allen Nähten platzt, ja sogar nicht einmal mehr alle Funde aufnehmen kann. Die Ausstellungen »Un village de 6000 ans – Ein Dorf vor 6000 Jahren« (Neuenburg und Schaffhausen, 1979–80) und »500 siècles d'archéologie neuchâteloise – 50000 Jahre Archäologie im Kanton Neuenburg« (La Chaux-de-Fonds und Zürich, 1980–81), der Film »Cortaillod, le village englouti – Cortaillod, das versunkene Dorf« (TV suisse ro-

mande 1983) haben erste Einblicke vermittelt. Der archäologische Dienst des Kantons und das Seminar für Urgeschichte der Universität haben gemeinsam an dieser Erforschung der Vergangenheit gearbeitet, Aufgaben, die in Zusammenarbeit mit den Restauratoren, mit Grafikern, Naturwissenschaftern und Informatik-Spezialisten angegangen werden.

Im Jahre 1866 empfing Neuenburg den ersten internationalen Prähistorikerkongress. Lesen wir einen Kurzbericht über dieses denkwürdige Ereignis: »Am Morgen des 25. August begaben sich die Kongressteilnehmer unter der Leitung von Herrn E. Desor nach Auvernier. Dort trafen sie die beiden geschickten Pfahlbaufischer der Herren Desor und Clément. Zwar wehte etwas Wind, aber da die Bucht von Auvernier sehr geschützt ist, konnte man gleichwohl die nahe am Ufer gelegene steinzeitliche Station und die im See selbst liegende bronzezeitliche Siedlung sehr gut erkennen. Mit der Zange wurden verschiedene Keramikstücke aus dem See geholt und mit einer Schaufel zahlreiche Knochenstücke, Früchte, Gefässe usw., u.a. fand sich dabei eine Art Bronzeknopf. Am Nachmittag stand ein Besuch des eisenzeitlichen Fundplatzes La Tène auf dem Programm, doch liess der stürmische See einen Besuch nicht zu.«

Im Juni 1984 wird der Kanton Neuenburg den Mitgliedern der SGUF zwar kein »Pfahlbaufischen« offerieren, aber wie anno 1866 werden hoffentlich die neuesten Resultate der zur Zeit laufenden Grossgrabungen und nicht zuletzt die schöne Landschaft, der See, die Wälder und der hiesige Wein die Jahresversammlung unserer Gesellschaft bereichern und erfreuen.

